



INSTRUCTIONS POUR L'ÉTIQUETAGE ET LE MONTAGE DES PLANCHES DE L'HERBIER DES ÎLES ÉPARGES

Dans le souci d'**homogénéiser le type d'information et l'aspect visuel présentés par les planches de l'herbier des îles Éparses**, il convient de définir quelques règles à appliquer lors du remplissage des **étiquettes d'herbier** et au cours du **montage des planches d'herbier**.

L'ÉTIQUETTE D'HERBIER

Chaque planche d'herbier doit systématiquement être renseignée par une étiquette. Il en va de même dans le cas d'un grand échantillon monté sur plusieurs planches : chaque planche doit comporter une étiquette.

Divers **champs informatifs** renseignant sur le taxon et sur la collecte figurent sur l'étiquette. Celle créée par le CBM pour l'herbier des îles Éparses contient les champs suivants :

HERBIER CBN MASCARIN // ÎLES ÉPARGES	
Taxon :	
Famille :	
Collecteur(s) :	
Date :	
N° inventaire :	
Territoire :	
Localité :	
GPS (WGS 84) : X = Y =	
Altitude (m) :	
Habitat :	
Substrat :	
Organe(s) :	
Phénologie :	
Nombre total de parts :	
Remarques :	
Détermination : Validation :	

- **Taxon*** : indiquer le nom botanique complet du taxon (Genre + espèce [+ sous-espèce / variété] + nom d'auteur)
- **Famille*** : indiquer le nom de famille (en latin) du taxon
*Tenir compte des évolutions les plus récentes des classifications phylogénétiques
- **Collecteur(s)** : indiquer le prénom(en minuscule) et le nom (en majuscule) de(s) la personne(s) ayant prélevé in situ le taxon
- **Date** : indiquer la date (format : JJ/MM/AAAA) de la collecte
- **N° inventaire** : indiquer le numéro d'inventaire associé à la collecte (ex : HerbAAAAMMJJ-initials collecteur + n° ordre journalier)
- **Territoire** : indiquer le nom de l'île (Europa, Juan de Nova, Grande Glorieuse, île du Lys, île aux Crabes, île aux Roches Vertes, Tromelin) sur laquelle a eu lieu la collecte
- **Localité** : indiquer le secteur (selon toponymie, points cardinaux...) sur lequel a eu lieu la collecte
- **GPS** : indiquer les coordonnées X et Y du lieu de collecte lues à partir d'un GPS paramétré sur le système géodésique UTM WGS 84. Par défaut de GPS, des coordonnées approximatives peuvent être obtenues sur Google Earth

- Altitude : indiquer l'altitude du lieu de collecte lue à partir d'un GPS ou d'un altimètre
- Habitat : indiquer le type de formation végétale au sein de laquelle le taxon a été collecté
- Substrat : indiquer le type de substrat (sable corallien, graviers coralliens, blocs coralliens, karst...) sur lequel le taxon a été collecté
- Organe(s): indiquer les organes (rameaux, feuilles, fleurs, fruits, frondes, individu entier...) montés sur la planche d'herbier
- Phénologie : indiquer l'état lié à la phénologie de la reproduction (végétatif, fleur, fruit...) de l'échantillon monté
- Nombre total de parts : indiquer le nombre de parts issues du même événement de collecte en précisant leur herbier de destination (ex. : 1 CBM + 1 MBG + 1 MNHN)
- Remarques : indiquer toute(s) note(s) complémentaire(s) telle(s) que l'identité du monteur, les doutes sur la détermination, la couleur des organes, l'odeur...
- Détermination : indiquer l'identité de la personne ayant procédé à la détermination de l'échantillon monté
- Validation : indiquer l'identité de la personne ayant validé la détermination de l'échantillon monté

LA GESTION DES INFORMATIONS D'HERBIER

L'édition de l'étiquette est l'étape finale de la gestion des informations d'herbier. Celles-ci sont d'abord **notées *in situ* à chaque événement de collecte**. Un **carnet d'herbier de terrain** reprenant les mêmes champs informatifs que l'étiquette a été élaboré par le CBNM. Imprimé selon un format de 17 x 10 cm, il tient dans la poche.

Puis, à la suite de la mise en séchage des parts récoltées dûment accompagnées d'une étiquette provisoire portant leur n° de collecte, chaque fiche de collecte est saisie sur une **base de données Excel**. Une **macro Excel** a été développée par le CBNM de manière à générer l'étiquette finale en fonction des informations saisies ou révisées dans la base de données (possibilité de générer au maximum 6 étiquettes par feuille A4).

LE MONTAGE D'UNE PLANCHE

Parts d'herbier

Disposées de manière à révéler le maximum d'éléments : parts bien étalées, feuilles tournées sur la face supérieure et d'autres sur la face inférieure, fleurs et fruits bien dégagés...

Fixées par des bandelettes collantes

Papier de montage

Format : 29,2 x 41,9 cm

Type : velin BFK Rives 250 gr (CANSON)

Propriétés : 100% coton, pH neutre, réserve alcaline, traitement antifongique, teinte blanchâtre

Bande de couleurs témoins & réglet

Mis en place provisoirement lors de la numérisation de la planche

Format : 35 x 2,5 cm

Laisser une marge de 2,5 cm sur la gauche



Enveloppe

Si nécessaire, afin de rassembler les organes se détachant de la part montée (graines, fleurs, stipules..)

Format (plié) : 10 x 6 cm ou 11 x 7 cm

Collée en bas au centre

Étiquette d'herbier

Format : 10 x 9 cm

Collée dans le coin inférieur droit en gardant des marges de 5 mm à droite et en bas